

*« C'était difficile, mais on a travaillé dur
et ça a changé le cours des choses »
Ndiakhate Fall, dirigeant de l'UGPM*

Chère Madame, cher Monsieur,

Bien loin des images de cartes postales, la réalité du Sénégal est aujourd'hui préoccupante. La sécheresse s'y est particulièrement intensifiée durant l'hivernage de juillet à septembre cette année, plongeant de nombreux agriculteurs et éleveurs dans le désarroi. Dans ce pays où la malnutrition touche la majeure partie de la population, ce déficit pluviométrique a de quoi inquiéter.

Mais face à l'adversité, Ndiakhate Fall est prêt à se remonter les manches. Son credo : la solidarité paysanne. Et dans la région de Thiès où il vit, cette solidarité porte un nom : l'UGPM ou Union des Groupements Paysans de Méckhé.

C'est dans les années '80 que Ndiakhate a fondé l'UGPM avec d'autres jeunes de son village. *« On voulait revaloriser l'identité paysanne car nos paysans étaient méprisés, explique-t-il. Personne ne voulait être paysan. Nous-mêmes étions critiqués dans nos propres familles. C'était très difficile mais on a persévéré et on a travaillé dur, et c'est ça qui a changé le cours des choses ».*

Et c'est vrai que depuis la création de l'UGPM, les projets se sont multipliés : mise en place de banques de céréales, production de semences paysannes certifiées, développement de parcelles maraîchères, gestion rationnelle de l'eau par l'irrigation goutte à goutte, etc.

Les résultats parlent d'eux-mêmes : aujourd'hui l'UGPM compte plus de 5000 membres qui ont choisi de se rassembler pour être plus forts face aux difficultés.

Mais en ce moment, Frères des Homme se doit de mobiliser toutes ses forces pour une action bien spécifique de l'UGPM. Il s'agit de soutenir le groupement de petits paysans de Meum. Pourquoi ? Simplement parce que sans notre soutien, dans le contexte difficile actuel, leurs conditions de vie risquent de gravement se détériorer.

En effet, le déficit pluviométrique a fortement nui aux activités paysannes dans une région déjà éprouvée par un manque de ressources et de connaissances agricoles.

Mais grâce à l'accès à des microcrédits que permettra ce projet, les familles pauvres pourront démarrer de petites activités économiques et agricoles qui garantiront leur sécurité alimentaire.

Et ce n'est pas tout ! En plus de ce soutien, l'UGPM organisera diverses formations pour les agriculteurs : d'une part, il leur apprendra à gérer financièrement leur activité et d'autre part, il les initiera aux techniques d'agroécologie afin de les aider à préserver un environnement déjà fragile.

Parmi les bénéficiaires : Mama, sa femme et leurs 8 enfants, Djoubeyrou et les 15 membres de sa famille ou encore Magatte, mère de 5 enfants. Elevage, embouche bovine, commerce de produits artisanaux... Ces activités sont pour eux autant d'espoirs d'une vie meilleure.

Vous aussi, soyez solidaires avec les petits paysans sénégalais ! Votre soutien est essentiel pour eux. D'avance, merci de tout cœur pour votre générosité.



Cecilia Díaz
Chargée du projet Sénégal

PS : Soutenez les petits paysans sénégalais ! Votre don représente un coup de pouce indispensable pour améliorer les revenus de 240 petits paysans et paysannes sénégalais et pour redynamiser une région éprouvée par la sécheresse.

Frères des Hommes est agréé par le Ministère des Finances et ainsi habilité à délivrer des attestations fiscales selon les conditions déterminées par la loi. A titre d'exemple, **pour un don de 50 euros** et grâce à la réduction d'impôt dont vous bénéficierez, **vous déboursez en réalité 28 euros**. Pensez-y !



frères des hommes

Cultivons le Partage de la Terre

frères des hommes info
trimestriel
4ième trimestre 2018

Bureau de dépôt Bruxelles X
numéro d'agrément : P605065

Sénégal : maintenir le lien à la terre

Le Sénégal, en Afrique de l'Ouest, compte sur une population de 13,5 millions d'habitants, dont 69% qui travaillent et vivent de l'agriculture et de l'élevage. Malgré le fait d'avoir de nombreuses attractions naturelles, le pays est considéré comme étant très pauvre, plus précisément, il se situe à la 163ème place du classement selon l'indice de développement humain, de 188 pays mesurés. En milieu rural, plus de la moitié de la population sont de très petits paysans qui pratiquent seulement une agriculture de subsistance, vivent sous le seuil de pauvreté et sont affectés par l'insécurité alimentaire.



© Sapho Derop - FDH

Mama.

Notre partenaire sur place

L'Union des groupements paysans de Méckhé (UGPM), est un mouvement qui aide les familles paysannes à développer leurs exploitations agricoles à travers des pratiques agro-écologiques durables mais aussi en diversifiant leurs sources de revenus. Composée de 76 groupements dans 89 villages, soit plus de 5 000 membres dont 61% de femmes, l'UGPM est très attachée aux valeurs de l'agriculture paysanne, à la protection de l'environnement et à la solidarité entre ses membres.



Logo d'UGPM.

Difficultés de cette région

En effet, le milieu rural connaît des difficultés importantes depuis la libéralisation de l'agriculture dans le pays. Problèmes de débouchés, cultures d'exportations, endettement, épuisement des sols, tous ces facteurs aggravent l'exode rural et la dégradation des conditions de vie dans les campagnes.

Avec un revenu par habitant de 87\$ par mois (en dessous de la moyenne en Afrique), la majeure partie de la population souffre de la malnutrition. La zone de Méckhé dans la région de Thiès (Nord-Ouest du Sénégal), vit de larges périodes de sécheresses. Les écosystèmes se sont dégradés et la fertilité des sols a été sévèrement affectée. Cela renforce les difficultés des groupements paysans et le problème lié à l'insécurité alimentaire dans cette région.



Magatte.

© Sapho Derop - FDH

Alors, que faire ?

Dans la région de Méckhé, plus de la moitié de la population vit de l'agriculture. Or, la majorité d'entre elles n'applique qu'une agriculture de subsistance, suite au manque de moyens et de connaissance en matière de développement agricole. Ce projet permettra d'augmenter la production et la productivité agricoles et contribuera à la viabilité économique des paysans dans la région, en facilitant l'accès à des microcrédits aux familles paysannes organisées en groupements. Ces microcrédits permettront le démarrage d'activités économiques agricoles ou en lien avec la vie rurale, assurant ainsi, en premier lieu, une sécurité alimentaire des familles, et également, une augmentation de leurs revenus. Le projet vise aussi la formation des agriculteurs aux pratiques agro-écologiques ainsi qu'en gestion administrative et financière afin d'accompagner les groupements dans la mise en place des activités d'agriculture et d'élevage qui s'appuient sur l'agro-écologie.

Le microcrédit comme moyen de développement

Quand on parle de microcrédit, on fait référence aux crédits destinés aux exclus du système bancaire classique, c'est-à-dire, on parle de crédits destinés aux habitants pauvres de la ville ou de la campagne des pays en développement. Au fil des années, ces microcrédits ont pris de l'importance. En 2017, on estime qu'ils totalisent 102 milliards de dollars de prêt pour 132 millions de clients situés dans au moins 45 pays!



© Sapho Derop - FDH

D'où vient le microcrédit ?

Le microcrédit a été lancé au Bangladesh en 1970 par la Grameen Bank de M. Yunus, docteur en économie, lors d'une grande famine. A cette occasion, les personnes les plus touchées étaient des paysans qui n'avaient aucun accès à des crédits pour relancer leur production. Le système est assez simple : la banque de microcrédit alloue le prêt à un groupe de personnes qui s'engagent collectivement à le rembourser dans le délai établi. La confiance, l'engagement mutuel mais aussi la pression sociale exercée par le groupe, constituent la garantie du succès de ce type d'emprunt. C'est finalement la dynamique et la responsabilité des groupes qui assure la viabilité économique des microcrédits. Ce système s'est particulièrement focalisé sur les femmes, augmentant leur accès aux ressources et à la participation aux décisions, favorisant de ce fait, la sortie de la pauvreté de toute la famille.

Protection de la production.

Les bénéficiaires de cette action

Les microcrédits seront octroyés à 20 exploitations familiales organisées en groupes de paysans qui initieront des activités agro-écologiques. Cela implique la participation active d'au moins 240 personnes, hommes et femmes de la campagne. Indirectement, les populations des communes de Koul, Merina Dakhar, Meouane, Méckhé et Ndande, soit 2 500 exploitations familiales bénéficieront du développement de l'agroécologie encouragé par cette action.



Groupement de bénéficiaires.

Frères des Hommes asbl / Rue Renkin 2, 1030 Bruxelles / tél : 02/512.97.94

www.freresdeshommes.org / e-mail : fdhbel@skynet.be / banque de la Poste BE36 0000 7793 7981

Pour tout don de 40 euros minimum effectué avant le 31 décembre 2018 vous recevrez au cours du **premier trimestre 2019** une attestation fiscale grâce à laquelle vous récupérerez environ la moitié de votre don.